



**Haute Ecole Libre de Bruxelles – Ilya Prigogine
DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT**

**SP : Réfraction contactologie
UE 1/2.1**

Catégorie : Paramédicale	
Section: Orthoptie	Sous-section / Finalité / option : Néant
Implantation : HELB Ilya Prigogine : Campus Erasme – HE Vinci : Site Parnasse ISEI – Institut Ilya Prigogine : Campus Erasme Téléphone secrétariat : 02.560.29.18	
Cycle : <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 Bloc d'études : 1 Situation dans la formation : X 1^{er} quadrimestre X 2^{ème} quadrimestre Niveau du cadre européen des certifications : <input type="checkbox"/> Niveau 6	Unité d'enseignement pré-requise : oui - non Unité(s) d'enseignement co-requise(s) à cette UE : Volume horaire/an : 18h Nombre de crédits ECTS : 2 Obligatoire ou optionnel : obligatoire Langue d'enseignement : français Langue d'évaluation : français
Responsable(s) de l'UE : Kaczmarek Catherine	Titulaire(s) des Activités d'Apprentissage : Réfraction contactologie : Kaczmarek Catherine
<u>CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT :</u>	
En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :	
<u>Compétences :</u> 5. Assurer une communication professionnelle. 6. Pratiquer les activités spécifiques au domaine orthoptiste.	
<u>Compétences et capacités :</u> 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes 5.3 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire 5.4 Développer des modes de communications adaptés au contexte rencontré. 6.1 Identifier et évaluer une problématique d'orthoptie 6.2 Établir un rapport technique qui synthétise les informations pertinentes et propose un projet d'intervention	
<u>ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX</u>	
Au terme de l'unité d'enseignement « Réfraction contactologie » l'étudiant sera capable d'acquérir les connaissances de base en contactologie, à savoir les différents types de lentilles de contact, (classification), les mesures préliminaires à toute adaptation en	

lentilles de contact (observations, mesures et réfraction). déroulements et principes d'une adaptation de lentilles de contact.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPECIFIQUES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

sur base d'une situation exemplative issue de la pratique professionnelle de l'orthoptiste,

- ◆ de préciser le contenu et la structuration d'une anamnèse de base ;
- ◆ d'expliquer pour chaque étape de la réfraction, le but, les moyens, les principes, les méthodes objectives et subjectives à disposition et les modes d'interprétation des résultats ;
- ◆ d'identifier et classer tous types de lentilles.
- ◆ de sélectionner et de justifier les lentilles adaptées à la situation clinique.

CONTENU SYNTHETIQUE

L'étudiant sera capable:

Réfraction et contactologie

sur base de situations exemplatives issues de la pratique professionnelle de l'orthoptiste,

- de déterminer le contenu d'une anamnèse ;
- de développer des techniques de communication, d'investigation et de notation pour procéder à une anamnèse ;
- de sélectionner et de justifier l'examen de la réfraction objective et subjective, adapté à la situation clinique ;
- de tracer les grandes lignes de l'évolution des lentilles depuis leur invention jusqu'à ce jour et de déterminer leur usage dans la pratique professionnelle ;
- de développer des compétences de base en biométrie et biomicroscopie afin de mesurer les facteurs anatomiques à prendre en compte lors de l'adaptation et décrire les observations et les mesures préliminaires à toute adaptation ;
- de caractériser les différents types de lentilles (tolérances de fabrication, géométrie, matériaux...) et de classer les grandes familles de lentilles (rigides, souples, hydrogels silicone hydrogel) ;
- d'expliquer les principes de base d'une adaptation respectant la physiologie de l'œil et de mettre en relation le choix de la lentille en fonction de l'amétropie et du type de port ;
- de justifier le choix du type de lentilles en fonction des paramètres visuels du porteur ;
- de comparer le comportement visuel en lentilles et en lunettes.

METHODES D'APPRENTISSAGE

Cours ex cathedra interactif.

Classe inversée pour une partie du cours.

SUPPORTS DE COURS		
Support	Obligatoire	En ligne**
Power points		X
Proposition de prolongement : articles et ouvrages		
MODALITES D'EVALUATION		
<ul style="list-style-type: none"> • Type d'évaluation : <p>Réfraction et contactologie</p> <p>1^{ère} session : Évaluation intermédiaire : évaluation écrite et travaux (40%) présentiel (ou à distance en fonction de la situation sanitaire exceptionnelle). Examen écrit final (60%) présentiel (ou à distance en fonction de la situation sanitaire exceptionnelle).</p> <p>2^{ème} session : Un travail d'intégration selon les consignes données : 40% Examen final (60%) présentiel (ou à distance en fonction de la situation sanitaire exceptionnelle).</p>		
SOURCES DOCUMENTAIRES		
<p>Réfraction et contactologie</p> <p><u>Utilisées par l'enseignant :</u> EFRON, N. (2002). <i>Contact Lens Complications</i>. Butterworth Heineman . F., M. (2009). <i>Les lentilles de contact</i>. Masson. SPEEDWELL, A. J. (2019). <i>Contact Lenses</i>. ELSEVIER.</p> <p><u>Proposées à l'appui du travail personnel de l'étudiant :</u> EFRON, N. (2002). <i>Contact Lens Complications</i>. Butterworth Heineman . F., M. (2009). <i>Les lentilles de contact</i>. Masson. SPEEDWELL, A. J. (2019). <i>Contact Lenses</i>. ELSEVIER. https://www.clspectrum.com/ http://www.netherlens.com/</p>		

* Définitions:

Article 15. - § 1^{er} du Décret "paysage" du 7 novembre 2013:

Acquis d'apprentissage : énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences;

Compétence : faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en oeuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes;

Capacité : « activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de la connaissance. »

Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ?, ESF éditeur, 1988, p. 153-154 . Cette proposition suggère que la compétence serait une combinaison appropriée de plusieurs capacités dans une situation déterminée.

http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116_091116.pdf , la compétence étant un « savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités, dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé. »

Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ?, ESF éditeur, 1988, p. 153-154

**Un support obligatoire doit être mis en ligne, excepté s'il s'agit d'un livre protégé par le droit d'auteur (les articles par contre doivent être mis en ligne).